



Saint-Guinoux

LE COLIBRI - BULLETIN MUNICIPAL
décembre 2025



Sommaire



Mairie pratique



2 rue de la Mairie 35430 SAINT-GUINOUX

Tél. 02 99 58 80 49

mairie.st.guinoux@orange.fr

www.saint-guinoux.fr

Ouverture :

Lundi : de 08 h 30 à 12 h 30
de 14 h 00 à 17 h 00
Mardi : de 14 h 00 à 17 h 00
Mercredi : de 08 h 30 à 12 h 30
Jeudi : de 14 h 00 à 17 h 30
Vendredi : de 14 h 00 à 17 h 30

*Bulletin réalisé par la mairie de Saint-Guinoux
sous la direction de Pascal Simon.*

Composition et impression : Diazo Communication

Mairie pratique 2

Mot du maire 3

Délibérations 4 - 5

Vie communale 5 - 10

Repas Classes 5

Repas des aînés

Les animations nature

Téléthon

Rénovation patrimoine communal

Aménagement accès lotissement Ville Baudet

Aménagement rue de la Source

Construction des vestiaires sportifs

Pass jeunes 2025

Enquête sur le coût de revient d'un repas cantine

Activités créatives - Garderie

Vie associative 10 - 13

Comité d'animation de Saint-Guinoux

Marchons à Saint-Guinoux

UNC - Cérémonie du 11 novembre

UNC - Présentation de l'Association

USG - Gym à Saint-Guinoux

USG - Football

Bibliothèque 14

La bibliothèque aux 1001 livres fait peau
neuve et lance son catalogue en ligne

Vie scolaire 15 - 16

Cross du collège pour les CM1/CM2

Semaine du goût

Opération basket

Présentation des équipes

Tous ensemble contre le harcèlement

Infos diverses 17 - 19

Futur accès en déchèterie :

demandez votre badge dès à présent

Pensez à vous inscrire sur la liste électorale

France Services : Permanences en Mairie

Recensement de la population en 2026

Feu d'artifice le vendredi 19 décembre

Le mot du Maire



Chères Guinoléennes, chers Guinoléens,

Cette fin d'année, bien que fortement marquée par les débats parlementaires, ne doit pas nous détourner de nos projets au service de toutes et tous, ni nous priver du plaisir de célébrer Noël en famille, pour la joie des petits comme des grands.

Cette dernière édition de notre bulletin municipal de la mandature met à l'honneur la mobilisation de notre équipe d'élus et de nos agents municipaux. Je tiens à les remercier chaleureusement pour leurs actions et leur engagement quotidien.

Les premières animations nature organisées pour les enfants de Saint-Guinoux rencontrent déjà un vif succès et offrent de belles découvertes de notre environnement.

La vie de notre école, la qualité des équipes enseignantes ainsi que celle de nos agents périscolaires continuent de garantir un service exemplaire, malgré un contexte budgétaire de plus en plus contraint.

Après l'achèvement des aménagements de la rue de Bonaban, le chantier des nouveaux vestiaires a repris, avec un achèvement prévu pour le mois de juillet prochain.

La reconfiguration et la sécurisation de la rue de la Source avancent rapidement ; la livraison est prévue pour février, avant les plantations, pour le plus grand plaisir de tous.

Je pense également aux ombrières installées à l'entrée du bourg, ainsi qu'à la rénovation de la fontaine du Trélat, réalisée bénévolement par Éric avec le concours de notre équipe technique, que je remercie pour leur travail quotidien au service de la propreté et de la qualité de notre commune.

Merci également à l'ensemble de nos partenaires pour leur soutien financier, dont les subventions, d'un montant total de 393 000 €, contribuent à la réalisation de nos projets pour l'exercice 2025.

Ma gratitude va aussi aux bénévoles des associations, dont l'engagement redonne tout son sens au lien social qui nous a tant manqué durant les années COVID. Leur action nous rappelle l'importance de rester vigilants et solidaires.

De beaux projets voient le jour, ouvrant la voie à de nouvelles perspectives de dynamisme pour demain, toujours guidés par la même ambition : le bien vivre ensemble.

Nous célébrerons cet esprit de convivialité autour d'un vin chaud et d'un chocolat chaud, auxquels l'ensemble du conseil municipal et moi-même vous convions lors du feu d'artifice de Noël.

Je vous souhaite à toutes et à tous, ainsi qu'à vos familles, une très belle fête de Noël. Je vous adresse également, par avance, mes vœux de santé, de bonheur et de réussite pour une magnifique année 2026.

**Le Maire,
Pascal SIMON**

DÉLIBÉRATIONS

Vous pouvez consulter les comptes rendus détaillés sur le site internet de la commune www.saint-guinoux.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2025

DÉLIBÉRATION N° 2025.28

OBJET : Réalisation des travaux de la rue de la Source : délégation au Maire pour la souscription des emprunts

DÉLIBÉRATION N° 2025.29

OBJET : Refonte des régies de recettes et mise en place du nouveau régisseur

DÉLIBÉRATION N° 2025.30

OBJET : Marché public de la rue de la Source : Délégation au Maire pour la signature du marché

DÉLIBÉRATION N° 2025.31

OBJET : Dénomination de la rue du lotissement du Pray

DÉLIBÉRATION N° 2025.32

OBJET : Convention de rénovation globale de l'éclairage public avenant n° 1 SDE 35

DÉLIBÉRATION N° 2025.33

OBJET : Organisation du temps partiel

DÉLIBÉRATION N° 2025.34

OBJET : Taux de promotion pour les avancements de grade

DÉLIBÉRATION N° 2025.35

OBJET : Mise en place du CET – Compte Epargne Temps

DÉLIBÉRATION N° 2025.36

OBJET : Détermination du coût d'un élève pour l'année 2024

DÉLIBÉRATION N° 2025.37

OBJET : Convention tarifaire cantine à 1 €. Renouvellement de la convention

DÉLIBÉRATION N° 2025.38

OBJET : Tarifs périscolaires

DÉLIBÉRATION N° 2025.39

OBJET : Règlement périscolaire 2025-2026

DÉLIBÉRATION N° 2025.40

OBJET : Pass jeunes Loisirs Culture Sport 2025-2026

DÉLIBÉRATION N° 2025.41

OBJET : Mise à jour du règlement des salles municipales



DÉLIBÉRATION N° 2025.42

OBJET : Subvention de lancement de l'association « Khan Synergie »

DÉLIBÉRATION N° 2025.43

OBJET : Accord local du conseil communautaire 2026-2032

DÉLIBÉRATION N° 2025.44

OBJET : Versement aux archives départementales (report)

DÉLIBÉRATION N° 2025.45

OBJET : Avenant ACTES pour la transmission des documents budgétaires par voie dématérialisée

DÉLIBÉRATION N° 2025.46

OBJET : Demande de subvention SMA Piste cyclable

DÉLIBÉRATION N° 2025.47

OBJET : Signature d'un avenant su marché vestiaires – Lot n° 2

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUILLET 2025

DÉLIBÉRATION N° 2025.48

OBJET : Budget 2025 : Décision modificative n° 2025.01

DÉLIBÉRATION N° 2025.49

OBJET : Achat du bien immobilier la salle du Pray (ancien patronage)

DÉLIBÉRATION N° 2025.50

OBJET : Convention de mise à disposition du personnel municipal – base canoë kayak de Saint-Benoît des Ondes

DÉLIBÉRATION N° 2025.51

OBJET : Servitude de passage et mise à disposition pour le transformateur des ombrières

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2025**DÉLIBÉRATION N° 2025.52**

OBJET : Remboursement de la location des terrains par le club de football

DÉLIBÉRATION N° 2025.53

OBJET : Remboursement d'un indu auprès des allocations familiales

DÉLIBÉRATION N° 2025.54

OBJET : Budget 2025 : Décision modificative n° 2025.02

DÉLIBÉRATION N° 2025.55

OBJET : Validation du nouveau règlement de la bibliothèque

DÉLIBÉRATION N° 2025.56

OBJET : Approbation de la convention lecture publique

DÉLIBÉRATION N° 2025.57

OBJET : Approbation de la convention d'installation des composteurs

DÉLIBÉRATION N° 2025.58

OBJET : Reprise des travaux des vestiaires sportifs et avenant au lot n° 2

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2025**DÉLIBÉRATION N° 2025.59**

OBJET : Vente du tracteur des services

techniques municipaux

DÉLIBÉRATION N° 2025.60

OBJET : Achat d'un tracteur d'occasion pour les services techniques municipaux

DÉLIBÉRATION N° 2025.61

OBJET : Refacturation d'une prestation de raccordement au réseau des eaux pluviales d'un particulier résidant rue de la Source

DÉLIBÉRATION N° 2025.62

OBJET : Recensement de la population : création d'emplois d'agents recenseurs et fixation de leur rémunération

DÉLIBÉRATION N° 2025.63

OBJET : Adhésion au contrat groupe Mutame Plus, dans le cadre de la participation employeur au risque santé des agents territoriaux (obligation au 1er janvier 2026)

DÉLIBÉRATION N° 2025.64

OBJET : Organisation de la vente de livres de la bibliothèque municipale au profit du Téléthon

DÉLIBÉRATION N° 2025.65

OBJET : Maintien du temps scolaire à quatre jours par semaine

DÉLIBÉRATION N° 2025.66

OBJET : Règlement des animations nature

REPAS DES CLASSES 5

(Pour les personnes nées une année se terminant par 5)

Invitées par la municipalité à la journée des classes 5 le dimanche 26 octobre, plusieurs personnes ont répondu présentes pour y participer.

Après avoir déposé une gerbe devant le monument aux morts, nous nous sommes retrouvés au café de la place où un repas festif et convivial avait été préparé pour cette occasion par Marie-Françoise.

Un moment de partages et d'échanges très apprécié, toutes générations confondues.



La doyenne, Mme Georgette Louyer, 90 ans (2^{ème} au 1^{er} rang) et la benjamine, Amandine Gingast, 10 ans (3^{ème} au 1^{er} rang).

REPAS DES AÎNÉS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a organisé, dimanche 30 novembre, le traditionnel repas annuel des aînés. Quatre-vingt-quatorze convives se sont réunis autour d'un menu festif, tandis qu'un groupe musical venu de Cancale animait la journée. Les deux doyens, Guy Routier et Georgette Louyer, ont chacun interprété une chanson a cappella, pour le plus grand plaisir de l'assemblée.



LES ANIMATIONS NATURE

Depuis juillet 2025, des animations autour de la biodiversité se développent progressivement sur la commune de Saint-Guinoux.

1. Découverte en kayak

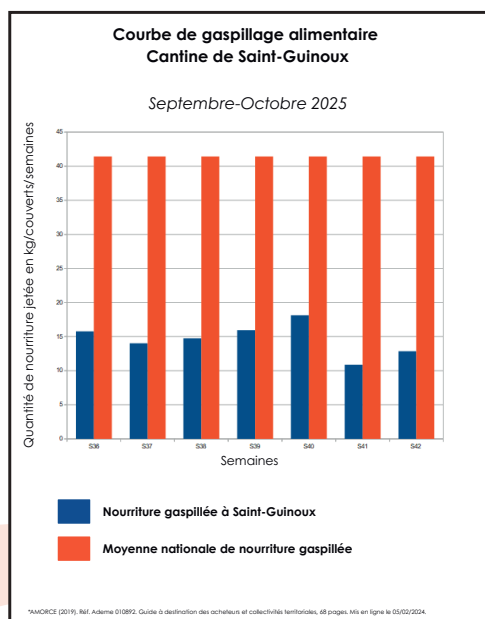


Crédit.Photo : Char en Baie

Cet été, la base de canoë-kayak a ouvert ses portes à Saint-Guinoux le vendredi après-midi et à Saint-Benoît le mercredi après-midi. Plus de 100 personnes ont ainsi pu naviguer sur le canal des Allemands et partir à la découverte de sa biodiversité.

2. Gaspillage alimentaire à la cantine

Vous pourrez retrouver ci-dessous la courbe de suivi du gaspillage alimentaire de la cantine. Sur cette première mesure de l'année scolaire 2025-2026, on constate que la quantité de nourriture gaspillée par les enfants de Saint-Guinoux est deux fois moins élevée que la moyenne nationale dans les établissements de restauration scolaire. Depuis l'an dernier, les déchets organiques sont pesés après chaque service afin de sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire. Pour prolonger ce travail, une série d'animations est proposée chaque mois. Ouvertes à tous les enfants du CE2 au CM2, elles ont pour objectif de renforcer leur compréhension des enjeux liés à l'alimentation.



Au programme : découvrir le cycle de vie d'un aliment, comprendre la saisonnalité, apprendre à cuisiner une recette simple pour limiter le gaspillage, s'initier au compostage... Ces thèmes sont abordés de manière ludique grâce à des lectures, des échanges, des jeux et de petits défis organisés tout au long de l'année, en lien direct avec la cantine.

3. Animations nature pour les enfants

• Depuis le mois de novembre, des animations nature sont proposées sur le temps périscolaire du midi. Elles s'adressent aux enfants du CE2 au CM2, volontaires pour y participer. L'objectif : jardiner au parc tout en découvrant la biodiversité qui nous entoure. Tout au long de l'année, les enfants s'occuperont du jardin et apprendront à reconnaître la vie du sol, les oiseaux, les pollinisateurs, etc.



• Des animations ponctuelles sont également prévues le mercredi après-midi, en partenariat avec des artistes ou associations locales. Le programme a débuté avec l'artiste Marie-Cécile Flach, qui a animé un atelier "Aquarelle végétale" le mercredi 26 novembre. Les enfants ont pu y apprendre à fabriquer eux-mêmes leurs peintures naturelles à partir de légumes.

4. Animations à venir – enfants et tout public

- **Janvier** : Atelier de fabrication de nichoirs à oiseaux et décoration à la peinture à l'œuf (avec Marie-Cécile Flach, date à venir) – Enfants
- **Février** : Découverte des oiseaux : observation, écoute et initiation au dessin d'oiseaux (avec Marie-Cécile Flach, date à venir) – Enfants
- **Vendredi 27 Mars** : Soirée astronomie avec le Club d'astronomie de Dinan – Tout public
- **Avril** : (à venir)
- **Vendredi 29 Mai** : Nuit de la chauve-souris avec l'association CAWA – Tout public

Les dates précises seront communiquées ultérieurement. D'autres événements se rajouteront au calendrier durant l'année.

5. Événements au parc de phytoremédiation

• Une aire de compostage collectif a été installée vendredi 26 septembre au parc de phytoremédiation, par l'association Les Marteaux du Jardin, mandatée par Saint-Malo Agglomération.

Les composteurs accueillent uniquement les déchets alimentaires. Des pictogrammes et consignes sont affichés sur les couvercles pour guider chaque utilisateur. L'installation de composteurs sur la commune s'inscrit dans le contexte de l'obligation de tri des biodéchets,



entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024, afin de réduire la part des déchets alimentaires dans les ordures ménagères. Elle s'accompagne d'une démarche pédagogique auprès des enfants autour du gaspillage alimentaire et de la valorisation des déchets organiques.

• En octobre, Christian Bodiguel, habitant de la commune, a réalisé une sculpture de grenouille que vous pouvez désormais admirer à l'entrée du parc. La technique utilisée, appelée hypertufa, consiste à créer un mélange de ciment, sable, gravier et tourbe, offrant solidité et texture naturelle à l'œuvre.



Pour être informé des animations et événements à venir, vous pouvez écrire à :

animateur.nature.stguinoux@orange.fr

TÉLÉTHON 2025

Malgré une météo capricieuse, la journée du Téléthon aura mobilisé nos associations dans la convivialité pour soutenir la recherche de nouvelles thérapies et lutter contre les maladies rares.

Merci au Comité d'animation, au club de gym, au club des marcheurs, aux participants au repas des anciens, à l'Association des Parents d'Élèves, au club de foot et aux enfants de l'école pour leur actions et générosité qui aura permis de collecter plus de 1000 euros au profit de cette grande opération nationale de solidarité si utile pour les patients, leurs soignants, et nos chercheurs qui se battent au quotidien pour lutter contre les ravages de ces maladies génétiques.



RÉNOVATION PATRIMOINE COMMUNAL



Lors d'une promenade au lieudit « le Trélat » vous découvrirez au détour d'un talus une ancienne fontaine toujours en activité qui permet aux riverains de s'alimenter en eau de source pour leurs parterres et espaces verts.

Fraîchement rénovée bénévolement par Éric avec la complicité de notre équipe technique, cet élément de notre Patrimoine est de nouveau opérationnel et sécurisé pour les usagers. Merci Éric de cet acte citoyen pour le plaisir de tous !

AMÉNAGEMENT ACCÈS LOTISSEMENT DE LA VILLE BAUDET

L'aménagement de l'espace et l'accès aux 27 nouveaux logements du lotissement s'est achevé en juin, permettant à la fois une harmonisation de l'espace et des accès, mais aussi un investissement particulier et inhabituel pour le traitement des eaux pluviales et la sécurisation des parcelles en contrebas des voiries.

Une belle réalisation technique, nécessaire pour anticiper les changements climatiques et le risque plus fréquent de précipitations centennales.



AMÉNAGEMENT RUE DE LA SOURCE

Projet important de la mandature pour notre village, et son accès, la réfection de cet axe particulièrement fréquenté (1674 Véhicules/jour) était attendu et sera terminé au plus tard fin février.



La rue sera arborée, fleurie, aménagée et sécurisée pour tous les usagers grâce à la mise en place d'écluses, de deux plateaux de ralentissement à l'intersection de la rue du Bignon, et la rue des Bruyères.

Une piste cyclable en voirie partagée ("chaucidou") sera matérialisée et la vitesse autorisée limitée à 30 km/h. Rappelons qu'en ZONE 30, la priorité à droite s'impose.

Cette rue restera un accès de circulation aux véhicules Agricoles.

Pour ces 421 mètres de voiries, la commune aura investi près de 512K€ TTC. Gageons que ces nouveaux espaces seront respectés par tous, aussi bien pour le vivre-ensemble, que la sécurité de tous les usagers.

CONSTRUCTION DES VESTIAIRES SPORTIFS : LE CHANTIER A REPRIS !

Après quelques mois de retard, la construction est maintenant relancée et devrait nous permettre une livraison en juillet prochain.

Cette nouvelle installation, au profit de l'ensemble des associations sportives de Saint-Guinoux, des enfants de l'école pour la pratique du sport, en profitant du City-Park et du stade a nécessité un investissement conséquent qui aura mobilisé nos moyens à hauteur de 490 k€, mais rendu réalisable par le concours de l'Etat (100 200€ DETR-DSIL), le département (75 000€), la F.F.F (15 000€) et Saint-Malo Agglomération (50 000€) soit 240 K€ de subventions. Il nous restera, à l'issue des travaux, à rétablir l'accès pour les visiteurs du Camping-Car Park

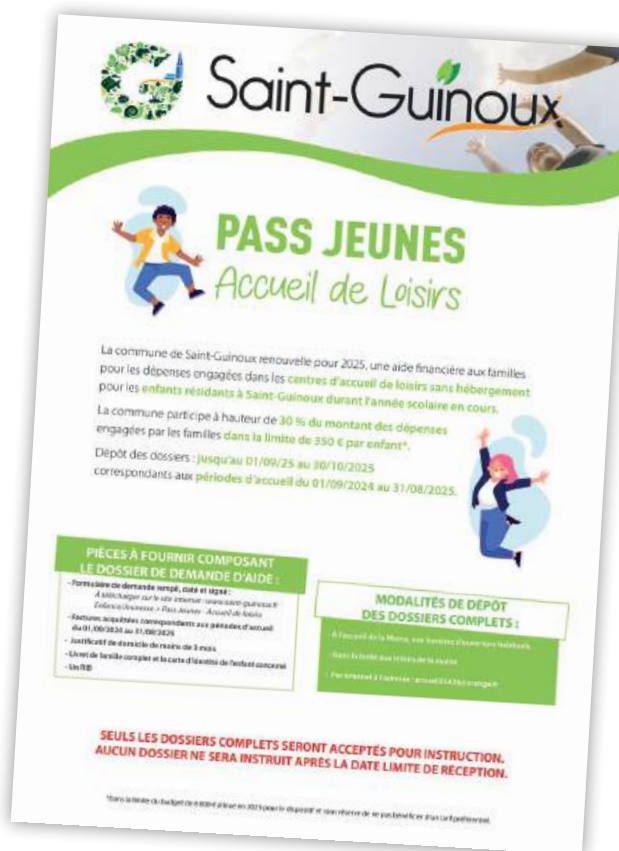
et à sécuriser ce nouveau bâtiment par un dispositif de vidéoprotection.



PASS JEUNES 2025

En 2025, **19 familles** ont bénéficié de l'aide Pass jeunes – accueil de loisirs attribuée par la commune, pour un montant total de **2 537,72 €**, sur une enveloppe prévue de **8 000 €**.

Par ailleurs, **65 familles** ont bénéficié de l'aide *Pass jeunes – sport et loisirs*, pour un montant total de **12 000 €**, correspondant à l'intégralité de l'enveloppe allouée.



ENQUÊTE SUR LE COÛT DE REVIENT D'UN REPAS À LA CANTINE

Chaque jour, le service de restauration scolaire œuvre pour proposer des repas équilibrés et de qualité, avec des produits frais et répondant aux critères de la loi EGALIM (produits circuit court, produits Bio).

La rentrée scolaire 2025-2026 a acté la diminution de la participation de l'Etat pour le dispositif « repas à 1€ ». Cet arrêt a touché la grande majorité des familles

des enfants de l'école, pour qui la cantine est désormais facturée entre 3.95€ et 4.50€ selon le quotient familial. Ces nouveaux tarifs s'inscrivent dans la fourchette moyenne des tarifs pratiqués sur le territoire de l'agglomération.

Une étude a été menée pour déterminer le coût de revient d'un repas. En 2024, il était de 11.95€.

Etude sur le coût du service de restauration scolaire		
Nombre de repas servis en 2024		12349
DEPENSES du service		
Charges de personnel**	89 621,00	
Denrées alimentaires	35 534,07	
Petit équipement	609,00	
Produits d'entretien	1 171,22	
Analyses Labocrea	335,69	
Téléphonie	515,10	
Eau	618,76	
Electricité	3 791,03	
Gaz	4 943,20	
Assurance bâti	654,51	
Réparation, maintenance bâti	2 119,82	
TOTAL CHARGES COURANTES 2024	139 913,40	
hors Emprunt cantine (échéance annuelle)	7 622,72	
TOTAL CHARGES COURANTES + EMPRUNT	147 536,12	
Détail sur les charges de personnel		
Préparation du repas	32 061,00	
Service et surveillance midi	29 739,00	
Entretien des locaux	18 035,00	
Gardiennage	22 175,00	
Services administratifs (en mairie)	5 702,00	
Ménage vacances	4 064,00	
Coût de revient d'un repas		
Total des charges**	147 536,12	
Nombre de repas	12 349	
Prix d'un repas	11,95	

ACTIVITÉS CRÉATIVES - GARDERIE

Le matin, la garderie est un moment de partage, de créativité et de détente. Au fil des saisons, Laura et Pauline proposent des activités manuelles à thème. Les enfants sont ravis de repartir avec leur petite création faite main.



COMITÉ D'ANIMATION DE SAINT GUINOUX

La fin de l'année arrive, mais faisons un petit retour sur les différentes manifestations qui ont eu lieu en 2025.

Après notre grande braderie du 1^{er} Mai qui a été sans nul doute un grand succès, nous avons pu remercier en Juin tous les bénévoles autour d'un barbecue, dans la joie, avec une ambiance musicale et un repas apprécié par tous les participants. Cette soirée conviviale a permis à tout le monde de se retrouver dans une ambiance chaleureuse.

En Juillet 2025, la mairie a organisé son traditionnel feu d'artifice. La soirée s'est déroulée dans la bonne humeur avec la participation du Comité d'Animation qui a tenu la buvette durant cette soirée haute en couleurs. La braderie d'automne aussi qui connaît un succès grandissant, a eu lieu dans la salle polyvalente, en Novembre. Les exposants et les acheteurs ont pu se rencontrer. Les bonnes affaires étaient au rendez-vous et les vendeurs sont repartis plus légers.



Les délicieuses galettes-saucisses et les crêpes proposées par les bénévoles ont participé au succès de cet événement, malgré plusieurs manifestations aux alentours.

Et enfin, pour le Téléthon, le Comité d'Animation a souhaité faire un geste encore cette année pour cette grande cause, en faisant un don.

Toutes ces animations ne pourraient avoir lieu sans la participation de tous les bénévoles qui s'engagent chaque année pour rendre ces moments possibles. Le Comité d'animation est toujours à la recherche de nouvelles bonnes

volontés afin de pouvoir faire perdurer la vie associative de Saint-Guinoux. Un grand merci à toutes et à tous !

Si vous le désirez, vous pouvez nous contacter à tout moment à l'adresse mail suivante :

animation.saint.guinoux@gmail.com.

Toute l'équipe du Comité d'Animation vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année !

MARCHONS À SAINT-GUINOUX

Comme tous les ans notre association a proposé un panel de circuits différents, de par leurs difficultés mais néanmoins adaptées. Toujours motivés, nous nous retrouvons tous les mardis sur les magnifiques sentiers de notre région. Ce sont inscrits cette année, 4 nouveaux marcheurs et Guinoléens de surcroît.

Nous avons aussi le plaisir de nous retrouver autour de la galette des rois, des crêpes à la chandeleur, au repas de printemps, notre pique-nique, et la fête de la randonnée.

Mais aussi le voyage à la journée qui cette année, s'est passé à Le Yodig où nous avons pu apprécier (gourmand et gourmet) un véritable Kig Ha Farz.

Pour la troisième année consécutive, l'association a organisé une randonnée autour de Saint-Guinoux afin de récolter des dons pour octobre rose. Merci à tous les donateurs, mais aussi au comité des fêtes de Saint Guinoux qui nous a offert un en-cas a



l'issue de cette marche. Cette manifestation nous tenant toujours à cœur et compte tenu de son succès, Viviane Beuzit sous le couvert de l'association souhaite la réitérer tous les ans. Les dons sont reversés intégralement à la ligue contre le cancer du sein.

Nous allons clôturer l'année 2025 avec un repas tête de veau qui emporte tous les ans un véritable succès.

Pour rappel, vous pouvez trouver le programme de nos randonnées, chaque semaine, via Facebook, sur le site "le petit village breton", ainsi que sur Ouest France.

Nous faisons appel principalement aux Guinoléennes et Guinoléens qui voudraient se joindre à nous et entrer dans notre association en testant une randonnée.

Nous nous tenons à votre disposition pour tous les renseignements en composant le 06 70 06 23 15, sachant que vous pouvez vous inscrire à n'importe quel moment de l'année.

UNC - CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

A l'occasion de la cérémonie du 11 novembre, les membres de l'UNC et du Conseil Municipal, les drapeaux, un groupe d'enfants et le public se sont réunis place de la mairie pour rejoindre le monument aux morts, devant lequel les gerbes ont été déposées, suivi d'une minute de silence.

Monsieur le Maire, Pascal Simon, ainsi que le Président de l'UNC, Auguste Bachelot, ont prononcé une allocution du Ministre des Armées et du Président National de l'UNC. Dans chacune était retracé le rappel des millions



de morts que la guerre a laissé derrière elle, que des familles ont connu les séparations de leurs fils, appelés sous les drapeaux pour la défense de la patrie. Rappeler aussi que ce qui se passe dans le monde demande une vigilance et une unité internationale pour que règne la paix, ce que nous souhaitons tous ! mais cette paix est difficile à obtenir, au vu de ce que nos pays voisins subissent à cause de la guerre.

Les noms des victimes lors de la guerre 1914- 1918 inscrits sur notre monument ont été cités, afin qu'ils ne soient pas oubliés.

Une manifestation patriotique dont nous garderons tous un très bon souvenir

Un hommage a été rendu par Monsieur le Maire à **Guillaume Amice**, lequel a exercé la fonction de maire de Saint-Guinoux de 1919 à février 1929. Monsieur Amice est décédé au cours de son deuxième mandat.

Après avoir travaillé dans une entreprise personnelle pendant de nombreuses années au Canada, il fut rappelé pour faire la guerre de 1914-1918, il retourna dans ce pays pour revenir à Saint-Guinoux son pays natal. Pour cette occasion, ses arrières-arrières petits enfants se sont retrouvés avec leur oncle Guy Amice,

leur tante Marie Cécile et quelques amis. Un de ses arrières-arrières petits fils, Gwénael vit toujours au Canada (il est membre la section UNC de Saint-Guinoux). Pierre vit à Saint-Guinoux. Tous les deux, ainsi que leur père Pierre faisaient partie du groupe "**Les boucaniers**".

Le chant des Partisans a été chanté par tous ainsi que la Marseillaise pour clore la cérémonie. Un vin d'honneur offert par la municipalité a été servi à la Mairie.

Un repas au Café de La Place dans une ambiance chaleureuse a été servi ensuite.

UNC - PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

L'UNC – **Union Nationale des Combattants** – est l'association à laquelle adhèrent les membres de la commune de Saint-Guinoux. Créée officiellement en 1930, elle trouve en réalité son origine dès le 13 juillet 1919, au lendemain de la Première Guerre mondiale, sous le nom de **“La Voix du Combattant”**. Aujourd'hui, l'UNC d'Ille-et-Vilaine rassemble près de 18 000 adhérents.

Sa mission est de maintenir vivant le devoir de mémoire envers celles et ceux qui ont traversé les guerres de 1914-1918 et 1939-1945, ainsi que de préserver l'esprit de camaraderie et de solidarité qui unissait les combattants. Les événements actuels, y compris dans des pays proches, nous rappellent combien la paix reste fragile et combien de victimes subissent encore les conséquences des conflits.

En tant qu'adhérents et sympathisants de l'UNC, nous avons le devoir de commémorer chaque

année les armistices du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918.

Les enfants de Saint-Guinoux qui souhaitent participer aux cérémonies seront chaleureusement accueillis ; un petit drapeau leur sera remis pour l'occasion. Il serait également appréciable que les enseignants de l'école encouragent leur participation, comme cela se pratique dans de nombreuses communes.

Nous lançons par ailleurs un appel à volontaires pour rejoindre notre association en tant que membres sympathisants. Il n'y a aucune condition d'âge ni obligation d'avoir effectué le service militaire ou participé à des opérations de guerre.

En tant que Président, je remercie sincèrement toutes celles et ceux qui sont déjà membres, ainsi que ceux qui envisagent de nous rejoindre.

Le Président, Auguste Bachelot

GYM À ST GUINOUX - USG GYMNASTIQUE

Cela fait maintenant plus de 40 ans que notre association fait bouger les corps et dégripper quelques muscles...

Deux cours sont au programme :

- un cours de gym dynamique le lundi de 18h30 à 19h30
- un cours de gym douce le jeudi de 9h30 à 10h30.

Les cours ont lieu à la salle polyvalente de Saint-Guinoux et sont animés par notre professeur Sophie.

La cotisation annuelle est de 50 € et inclut les 2 séances.

Les cours ont repris en Septembre mais il est toujours possible de venir s'inscrire. Si dans vos bonnes résolutions du 1^{er} Janvier vous avez la reprise du sport, venez nous voir !!

Pas de compétition, chacun va à son rythme dans une ambiance sympathique. Hommes, femmes et adolescents (à partir de 10 ans) sont les bienvenus. Pour tous renseignements : 07 62 65 21 40
Sophie, notre prof, toujours au top !



UNION SPORTIVE GUINOLÉENNE

Un week-end exceptionnel pour le club de football de la commune, marqué à la fois par de très beaux résultats sportifs et une action solidaire réussie.

Résultats du week-end

• U11 : Victoire 8-3

Nos jeunes ont offert un match spectaculaire, alliant enthousiasme, envie et efficacité. Une belle prestation qui récompense leur travail aux entraînements.

• Féminines : Victoire 5-0 en Coupe contre Bruz

Une rencontre parfaitement maîtrisée ! Les joueuses ont imposé leur rythme et fait preuve d'un collectif remarquable. Une qualification amplement méritée.

• Seniors A : Victoire 2-1

L'équipe première décroche une victoire importante au terme d'un match engagé. Solidité, solidarité et réalisme ont été les clés du succès.

• Seniors B : Victoire 2-1

Même score et même détermination pour notre équipe réserve, qui confirme sa bonne dynamique avec une victoire méritée.



Mobilisation pour le Téléthon

En parallèle des matchs, le club s'est mobilisé pour soutenir le Téléthon.

Au programme : vente de galettes-saucisse, crêpes et animations à la buvette.

Grâce à la générosité des habitants, des supporters et de tous les bénévoles présents, nous avons réussi à récolter 300 €.

L'intégralité de cette somme sera reversée au Téléthon, afin de contribuer à la recherche et au soutien des familles.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui se sont investis pour faire de cette action une réussite !

À suivre...

Le club poursuit sur sa lancée et vous donne rendez-vous le week-end prochain pour encourager nos équipes.



LA BIBLIOTHÈQUE AUX 1001 LIVRES FAIT PEAU NEUVE ET LANCE SON CATALOGUE EN LIGNE

Une nouvelle ère numérique s'ouvre pour notre bibliothèque municipale, qui poursuit sa transformation pour mieux répondre à vos besoins.



Un catalogue en ligne pour faciliter vos recherches

Grande nouveauté de cette rentrée : la bibliothèque se dote d'un catalogue en ligne accessible à tous ! Fini le temps où il fallait se déplacer pour savoir si un ouvrage était disponible. Désormais, depuis votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone, vous pouvez consulter l'intégralité du fonds documentaire, vérifier la disponibilité des livres qui vous intéressent et même réserver vos prochaines lectures. Un gain de temps considérable pour les usagers et une modernisation de nos services. N'hésitez pas à solliciter l'équipe d'Aux 1001 Livres, nous serons ravis de vous aider ! Le lien est disponible sur le Facebook de la bibliothèque ou sur le site internet de la mairie.



APPEL AUX BONNES VOLONTÉS

La bibliothèque recherche activement des bénévoles pour renforcer son équipe. Que vous soyez passionné de littérature, amateur de contact avec le public ou simplement désireux de vous rendre utile à la communauté, votre aide sera précieuse. Accueil des usagers, rangement des ouvrages, aide à l'organisation d'animations culturelles... Les missions sont variées et s'adaptent à vos disponibilités. N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'équipe de la bibliothèque.

par téléphone au 02 99 58 80 49, ou par mail à : aux1001livres@orange.fr

Bibliothèque « Aux 1001 livres »
14, rue de la Mairie - 35430 - Saint-Guinoux
☎ 02 99 46 34 07 @aux1001livres@orange.fr
Facebook Bibliothèque Saint Guinoux

Séance de dédicace : Jacques-Yves Bellay

Le 27 septembre dernier, la bibliothèque a eu l'honneur d'accueillir l'écrivain Jacques-Yves Bellay pour une séance de dédicace. Né en 1952, cet auteur, chroniqueur et essayiste résidant en Loire-Atlantique a su captiver. Après une carrière dans la direction d'établissements médico-sociaux, notamment au Centre culturel et intellectuel de La Briantais à Saint-Malo, Jacques-Yves Bellay s'est pleinement consacré à l'écriture. Auteur de plusieurs romans dont *Le crime d'Émile*, *La Dame de Galway* et plus récemment *Le lac de Côme* ou la symphonie des ombres, il contribue également à la prestigieuse revue *Esprit*. Les participants ont apprécié la chaleur de ses échanges sur l'écriture et la littérature. La bibliothèque possède 4 de ses ouvrages, n'hésitez pas à venir les emprunter !



Horaires de la bibliothèque :

Mercredi	10h30 – 12h00 / 15h30 – 18h00
Samedi	10h30 – 12h00

Rappel des tarifs :

Habitants de Saint-Guinoux	
• Famille :	12 €
• Personne seule (à partir de 12 ans) :	8 €
Habitants des autres communes	
• Famille :	15 €
• Personne seule (à partir de 12 ans) :	10 €
Enfants	
• Enfant de Saint-Guinoux (- de 12 ans) :	Gratuit
• Enfants hors commune, dont Lillemer (- de 12 ans) :	5 €

L'abonnement donne accès à l'emprunt de livres, revues, ainsi qu'à toutes les animations proposées tout au long de l'année.

CROSS DU COLLÈGE POUR LES CM1/CM2

Le vendredi 27 octobre, les élèves de la classe de CM1/CM2 ont participé au cross du collège de secteur Paul Féval à Dol de Bretagne.

Après s'être entraînés dans le parc, chacun était prêt à effectuer de nombreux tours de stade en se relayant. Tous les élèves ont fait preuve de courage, de dépassement de soi et de persévérance.

Face à 11 écoles élémentaires du secteur, l'école de Saint-Guinoux est arrivée 4^{ème}.

Bravo à tous !



SEMAINE DU GOÛT

Les élèves de Ce1 et de Ce2 se sont rendus le mardi 7 octobre à la salle polyvalente de La Gouesnière pour participer aux ateliers de la Semaine du Gout, organisés par Saint-Malo Agglomération. Cet événement s'inscrit dans le cadre du plan alimentaire territorial avec l'objectif de promouvoir une alimentation saine et durable à tous. L'éducation au goût et à l'alimentation est en effet essentielle pour favoriser des comportements alimentaires plus sains, et ce, dès le plus jeune âge.

Ils ont rejoint d'autres écoles du territoire et ont pu goûter les aliments des producteurs présents sur place.



OPÉRATION BASKET

Comme l'an dernier, les CE2 et CM1-CM2 ont participé à l'opération Basket Ecole. Ils ont bénéficié de 6 séances encadrées par 2 entraîneurs du « Miniac-Morvan Basket Club ».



PRESENTATION DES ÉQUIPES

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE

TPS/PS :	Mme MANIVELLE - Mme DUWEZ Mme PRIJENT (ATSEM)
MS :	Mme JOURDA - Mme KERLOC'H Mme MOYON (ATSEM)
GS/CP :	Mme DEFER
CE1 :	Mme ALLAIS
CE2 :	Mme REBOURS
CM1/CM2 :	Mme VACHEROT Mme BARBIER (AESH)

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Classe de TPS-PS : Mme GUILLEMET Maëla	Classe de MS : M. MASSON Cédric
Classe de GS-CP : Mme MARIE Manuella	Classe de CE1 : Mme VEYRIER Kathy
Classe de CE2 : Mme HENAULT Sandy	Classe de CM1-CM2 : Mme PAPAIL Sandrine

ÉQUIPE PÉRISCOLAIRE

- **Mme TROUILLARD** : Référente des services périscolaires
- **Mme PESTEL** : Surveillante de la cour et de la garderie
- **Mme BEAUDOR** : Surveillante de la cour
- **Mme RENAULT** : Responsable du restaurant scolaire et surveillante de la garderie
- **Mme DELACHIEUNE** : Aide au restaurant scolaire et surveillante de la garderie



LE 6 NOVEMBRE, TOUS ENSEMBLE CONTRE LE HARCELEMENT

Dans le cadre de la journée nationale contre le harcèlement, le 6 novembre dernier, tous les élèves de l'école se sont habillés en bleu pour montrer leur engagement contre le harcèlement. Réunis pour une grande photo symbolique, ils ont affirmé leur unité. Dans chaque classe, des échanges ont permis de mieux comprendre comment prévenir et agir face au harcèlement.



UNE ÉQUIPE D'AGENTS MUNICIPAUX INVESTIE AU SERVICE DE TOUS !

13 agents municipaux s'investissent au quotidien pour vous assurer le service public de proximité. Nous remercions chacun d'entre eux pour leur engagement et professionnalisme au service de l'intérêt général.

13 agents / 3 services : comment ça marche ?

Répartis sous la responsabilité de la Secrétaire générale de Mairie au sein de trois services spécialisés, les agents municipaux réalisent les missions de service public suivantes :

- **Administration (Mairie) :** démarches citoyennes (état civil, recensement, concessions funéraires), urbanisme, comptabilité et gestion financière, facturation, gestion des locations, gestion des ressources humaines, mise en œuvre de l'action municipale ;
- **Enfance/Jeunesse :** accueil et accompagnement des enfants de l'école de maternelle (ATSEM), surveillance de la pause méridienne, réalisation des repas et encadrement de la cantine, garderie du matin et du soir, animations « Nature » et environnement ;

- **Technique :** entretien du bourg, des espaces verts, de la voirie et de votre environnement quotidien, gestion des équipements, entretien et hygiène des bâtiments publics, broyage des fossés et accotements, interventions techniques...

Leurs missions, aussi diverses que le sont celles d'une commune de – 2000 habitants, sont rendues possibles par la polyvalence de chacun et le travail d'équipe. Merci à tous !



FUTUR ACCÈS EN DÉCHÈTERIE : DEMANDEZ VOTRE BADGE DÈS À PRÉSENT

Dès juin 2026, les habitants des 18 communes de Saint-Malo Agglomération devront s'équiper d'un badge pour se rendre dans les cinq déchèteries de l'Agglomération (Cancale, Miniac-Morvan, Saint-Malo, Saint-Méloir-des-Ondes et Saint-Père-Marc-en-Poulet). Si ce nouveau moyen d'accès n'entrera donc pas en vigueur avant l'an prochain, il peut être obtenu gratuitement dès à présent et pourra être utilisé de manière illimitée.

Découvrez la marche à suivre pour obtenir votre badge en scannant le QRCode suivant :



À partir de juin 2026

Il vous faudra un badge pour accéder aux 5 déchèteries de Saint-Malo Agglomération

Demandez votre badge à partir du 7 juillet 2025

Scannez-moi

+ d'infos :

stmalo-agglomeration.fr

Une question ? Service & appel gratuits 0800 801 061

Saint-Malo Agglomération

PENSEZ A VOUS INSCRIRE SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire **au plus tard le 6 février 2026**. Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

Pour vous inscrire sur la liste électorale de Saint-Guinoux, deux solutions :

- Inscription en ligne : identifiez vous avec FranceConnect

FranceConnect est la solution proposée par l'Etat pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne.

- Inscription en vous présentant à l'accueil de la mairie
- Dans les deux cas, vous devrez présenter votre pièce d'identité et un justificatif de domicile.

DATE DES PROCHAINES ELECTIONS

Les prochaines élections sont les **élections municipales**. Elles auront lieu les **15 et 22 mars 2026**.

France
services vient à
votre rencontre
dans toutes les
communes de
Saint-Malo
Agglomération !

2026



Permanence en mairie
le mercredi de 9h à 12h toutes les 2 semaines



Saint-Guinoux

Janvier Les 14 et 28	Février Les 11 et 25	Mars Les 11 et 25
Avril Les 8 et 22	Mai Les 6 et 20	Juin Les 3 et 17

Pour nous **contacter** ou prendre **rendez-vous**

02 14 99 09 20

france.services@stmalo-agglomeration.fr

stmalo-agglomeration.fr

RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2026

A la demande de l'INSEE, le recensement de la population aura lieu du 15 janvier au 14 février 2026. Le dernier recensement était en 2020.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement. Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous, cela ne vous prendra que quelques minutes par QR Code. Si vous ne souhaitez pas utiliser Internet, c'est possible aussi. Il faudra transmettre vos réponses par écrit ou prendre rendez-vous avec l'agent recenseur.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement est un acte citoyen obligatoire.

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Pour Saint-Guinoux, le nombre d'habitants recensés influe directement sur les montants des dotations et autres subventions.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.

3. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Vous êtes recensé dans votre résidence principale
(le logement que vous occupez quotidiennement).

?

Et si je ne suis pas chez moi ?
Vous pouvez contacter votre mairie pour savoir si vous êtes concerné cette année. Si c'est le cas, elle vous expliquera comment procéder.

Je suis étudiant. Suis-je recensé chez moi ou chez mes parents ?
Vous êtes recensé là où vous vivez pour vos études et où vous passez le plus de temps.

Je suis étranger.
Vous êtes recensé dans votre résidence en France si vous êtes sur le territoire depuis ou pour au moins 1 an.

Militaire, je vis dans une caserne.
Vous êtes recensé dans votre caserne.

Je vis dans une habitation mobile.
Vous êtes recensé sur place les deux premiers jours de la collecte, par un agent recenseur.

J'habite dans un logement communautaire.
(maison de retraite, internat, cité universitaire, etc.)
Vous êtes recensé par un enquêteur de l'Insee.

Pourquoi me pose-t-on des questions sur...

... mon logement ?
Pour connaître votre type d'habitation, (année de construction, surface, etc.), c'est pouvoir anticiper les besoins de construction dans votre ville.

... mon foyer ?
Pour permettre d'évaluer l'évolution de la population et ses besoins futurs : crèches, écoles, maisons de retraite, etc.

... mon travail ?
Pour connaître votre situation professionnelle et permettre de comprendre l'activité économique des communes, accompagner leur développement, et mesurer les mobilités entre le domicile et le travail. (lieu de travail, secteur d'activité, situation professionnelle, etc.)

... mes habitudes de vie ?
Pour connaître vos habitudes de vie permet d'ajuster l'utilisation des équipements collectifs à vos besoins. (modes de transports, scolarisation de vos enfants, etc.)

... mes données personnelles ?
Pour vérifier qu'il n'y a ni oubli, ni doublon dans les données du recensement. Les noms et prénoms seront supprimés de nos fichiers au plus tard le 31 décembre 2027.

En répondant au questionnaire du recensement, vous permettez à l'État et à votre commune de réaliser les petits et grands projets qui vous concernent !

le-recensement-et-moi.fr

Les traitements de ces données personnelles mis en œuvre par l'Insee à des fins statistiques sont conformes au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés (CNIL).



Saint-Guinoux

FEU D'ARTIFICE

Vendredi 19 décembre 2025 à 20h30

AU PARC



Chocolat chaud, vin chaud* et marrons grillés
à partir de 19h00

Ambiance musicale

Entrée libre – *L'abus d'alcool est dangereux pour la santé